



Évaluation des technologies et des modes d'intervention (ETMI)

Octobre 2016

Étapes de production d'un rapport d'évaluation des technologies et des modes d'intervention : Guide méthodologique

Institut universitaire en déficience intellectuelle
et en trouble du spectre de l'autisme

UNITÉ D'ÉVALUATION DES TECHNOLOGIES ET DES MODES D'INTERVENTION

Par :

Sean Gayadeen, M.A.P., agent de planification,
de programmation de recherche, Centre intégré
universitaire de santé et de services sociaux de la
Mauricie-et-du-Centre-du-Québec

et

Marie-Claude Lehoux, M. Sc., agente de planification,
de programmation et de recherche, Centre intégré
universitaire de santé et de services sociaux de la
Mauricie-et-du-Centre-du-Québec

Sous la direction de :

Claudia Tremblay, chef de service recherche
psychosociale et UETMI, Centre intégré universitaire
de santé et de services sociaux de la Mauricie-et-du-
Centre-du-Québec

**INSTITUT
UNIVERSITAIRE
EN DÉFICIENCE
INTELLECTUELLE
ET EN TROUBLE
DU SPECTRE
DE L'AUTISME**

Analyse et rédaction

Sean Gayadeen, M.A.P., agent de planification, programmation et recherche, Centre intégré universitaire de santé et de services sociaux de la Mauricie-et-du-Centre-du-Québec (CIUSSS MCQ),

Marie-Claude Lehoux, M. Sc., agente de planification, programmation et recherche, Centre intégré universitaire de santé et de services sociaux de la Mauricie-et-du-Centre-du-Québec (CIUSSS MCQ)

Avec la collaboration de

Germain Couture, Ph. D., chercheur en établissement, Centre intégré universitaire de santé et de services sociaux de la Mauricie-et-du-Centre-du-Québec (CIUSSS MCQ)

Gestionnaire de projet

Claudia Tremblay, chef de service recherche psychosociale et UETMI, Centre intégré universitaire de santé et de services sociaux de la Mauricie-et-du-Centre-du-Québec (CIUSSS MCQ)

Révision externe

Ionela L-Gheorghiu, coordonnatrice UETMISM, Centre intégré universitaire de santé et de services sociaux de l'Est-de-l'Île-de-Montréal

Micheline Lapalme, coordonnatrice scientifique, Institut national d'excellence en santé et en services sociaux

Christine Lobè, conseillère méthodologique et au développement des compétences scientifiques, Institut national d'excellence en santé et en services sociaux

Sylvie St-Jacques, Responsable scientifique de l'UETMISSS du Centre intégré universitaire de santé et de services sociaux de la Capitale-Nationale. Institut universitaire de santé et de services sociaux de première ligne

Correction

Sylvie Lafleur, agente administrative, Centre intégré universitaire de santé et de services sociaux de la Mauricie-et-du-Centre-du-Québec

Guylaine Roy, agente administrative, Centre intégré universitaire de santé et de services sociaux de la Mauricie-et-du-Centre-du-Québec

Mise en page

Marilyn Guévremont, agente administrative, Centre intégré universitaire de santé et de services sociaux de la Mauricie-et-du-Centre-du-Québec

Tous droits réservés pour tous pays. La reproduction, par quel que procédé que ce soit, la traduction ou la diffusion de ce document, même partielle, est interdite sans l'autorisation préalable des Publications du Québec. Cependant, la reproduction de ce document ou son utilisation à des fins personnelles, d'étude privée ou de recherche scientifique, mais non commerciales, est permise à condition d'en mentionner la source.

Il est recommandé de citer le document de cette façon :

CIUSSS MCQ, Institut universitaire en DI et en TSA. *Étapes de production d'un rapport d'évaluation des technologies et des modes d'intervention : Guide méthodologique*, par S. Gayadeen et M.-C. Lehoux. Trois-Rivières, QC : Collections de l'Institut universitaire en DI et en TSA, 2017; 22 p.

Afin de faciliter la lecture du document, un seul genre est utilisé et désigne tant le féminin que le masculin.

© CIUSSS MCQ

Dépôt légal

ISBN (version électronique) : 978-2-550-77633-8

Tables des matières

1. Introduction.....	4
2. Les objectifs du guide.....	5
3. La présentation de l’UETMI	6
3.1. La structure de l’UETMI.....	6
3.2. La mission de l’UETMI.....	6
4. L’évaluation des technologies et des modes d’intervention.....	7
5. Les étapes de production d’un rapport d’évaluation	8
5.1. Étape 6 – L’orientation des projets et la stratégie de transfert de connaissances.....	8
5.2. Étape 7 – L’élaboration de la méthodologie	9
5.3. Étape 8 – La validation scientifique externe de la méthodologie	9
5.4. Étape 9 – La collecte de données	10
5.4.1. Étape 9.1 – La production de la revue systématique	10
5.4.1.1. Étape 9.1.1 – La stratégie de recherche documentaire	10
5.4.1.2. Étape 9.1.2 – La sélection des documents et l’évaluation de leur qualité.....	12
5.4.1.3. Étape 9.1.3 – L’extraction des données et l’élaboration de tableaux synthèses	13
5.4.2. Étape 9.2 – La synthèse des résultats et la formulation des propositions ou recommandations préliminaires appuyées scientifiquement	14
5.4.2.1. Étape 9.2.1 – La prise en compte des paramètres contextuels externes lors de l’élaboration des recommandations préliminaires.....	14
5.5. Étape 10 – La validation préliminaire des propositions ou recommandations par les usagers qui participent aux projets.....	14
5.6. Étape 11 – La délibération sur les propositions ou recommandations	14
5.7. Étape 12 – La relecture interne du rapport préliminaire	15
5.8. Étape 13 – La révision scientifique externe du rapport final	15
5.9. Étape 14 – Dépôt du rapport au CGMU	15
6. Références	16
Annexe 1 - Schéma illustrant le processus de production d’une ETMI	18
Annexe 2 - Liste de références pour la recherche documentaire	19
Annexe 3 - Exemple d’algorithme de stratégie de recherche documentaire dans une base de données bibliographiques	21
Annexe 4 - Exemple de diagramme de sélection des documents.....	22
Annexe 5 - Structure des rapports d’ETMI.....	23
Annexe 6 - Exemple de gabarit pour la présentation des résultats des études primaires	24

1. Introduction

Le Centre intégré universitaire de santé et de services sociaux de la Mauricie-et-du-Centre-du-Québec (CIUSSS MCQ) est une organisation apprenante dotée d'une désignation universitaire. Cette nomination est rattachée à la mission globale de l'établissement et s'incarne par une infrastructure de recherche soutenue et reconnue. Par conséquent, l'établissement souhaite s'assurer que sa production scientifique a un impact sur la qualité des services de manière à répondre aux besoins évolutifs des personnes qui les reçoivent. Les rapports d'évaluation produits par l'Unité d'ETMI (UETMI) de l'Institut universitaire en déficience intellectuelle (DI) et en trouble du spectre de l'autisme (TSA) constituent l'un des produits scientifiques permettant d'atteindre cet objectif. Par ailleurs, la réalisation d'évaluations des technologies et des modes d'intervention (ETMI) constitue l'une des douze obligations à respecter pour tout établissement désigné Institut universitaire (IU).

2. Les objectifs du guide

Ce guide vise les objectifs suivants :

- Présenter l'Unité d'évaluation des technologies et des modes d'intervention.
- Décrire les étapes de production d'un rapport d'ETMI.

Il est important de préciser que ce guide précise les grandes étapes méthodologiques de production d'un rapport d'ETMI. Les autres étapes du processus d'ETMI telles que le dépôt des demandes d'ETMI, la priorisation des projets par le Comité de gestion de la mission universitaire (CGMU), les activités de diffusion et le suivi des recommandations sont, quant à elles, décrites dans une procédure formelle de l'établissement : *Procédure de dépôt et d'examen de projets d'évaluation des technologies et des modes d'intervention (ETMI) et d'évaluation de leurs retombées*. En conséquence, le présent guide s'adresse principalement aux professionnels qui réalisent des ETMI, mais aussi aux personnes qui seront impliquées dans le processus de réalisation d'une ETMI (p. ex. : membres du personnel et gestionnaires CIUSSS, etc.).¹

¹ À titre indicatif, un schéma représentant les 16 étapes du processus de production d'une ETMI est consigné à l'annexe 1. Le présent guide traite uniquement des étapes 6 à 14.

3. La présentation de l’UETMI

3.1. La structure de l’UETMI

L’UETMI fait partie du service de la *Recherche psychosociale* de la *Direction administrative de l’enseignement universitaire, de la recherche et de l’innovation* (DEURI). L’équipe est composée des personnes suivantes :

- deux agents de planification, de programmation et de recherche (APPR) responsables de produire les ETMI;
- un chercheur en établissement agissant comme responsable scientifique;
- un gestionnaire;
- deux usagers-ressources (UR) qui apportent un point de vue d’usagers.²

3.2. La mission de l’UETMI

La mission principale de l’UETMI consiste à produire des rapports d’ETMI qui conduisent à des recommandations basées sur des données scientifiques et qui tiennent compte du point de vue d’experts³ représentant différents groupes qui sont touchés par la décision, ainsi que des ressources de l’établissement.

² L’UETMI du CIUSSS MCQ souhaite coconstruire ses ETMI pour et avec les UR. Un UR est une personne qui a une déficience intellectuelle (DI) ou un trouble du spectre de l’autisme (TSA) et qui a obtenu des services publics spécifiquement liés à cette condition, ou encore un proche d’une personne ayant une DI ou un TSA (p. ex. : le parent). L’UR contribue à l’amélioration de la qualité des services et, plus globalement, la qualité de vie des usagers en mettant à profit son expérience et ses connaissances.

³ « En règle générale, les experts sont définis comme des personnes ayant acquis une connaissance ou une habileté reconnue dans un domaine donné. Il peut s’agir de chercheurs, de pairs aidants, d’usagers et de leurs proches, d’intervenants, de gestionnaires ou autres [qui sont reconnus comme tel par leurs pairs et qui sont en mesure de représenter un groupe]. » (INESSS, 2015, p. 17). « L’expert est toute personne ayant une bonne connaissance pratique, politique, légale ou administrative d’un sujet précis et ayant une légitimité suffisante pour exprimer un avis représentatif du groupe d’acteurs auquel elle appartient. » (Bourrée, Michel et Salmi, 2008). Les usagers-ressources sont considérés comme étant des experts.

4. L'évaluation des technologies et des modes d'intervention

L'ETMI a pour principal objectif d'éclairer la prise de décision, notamment à partir d'une synthèse des données scientifiques nommée revue systématique (RS).⁴ Des informations sur le contexte de la pratique, ainsi que les expériences qui en découlent sont également considérées. Il s'agit d'une démarche rigoureuse et transparente qui permet d'identifier, notamment dans la littérature savante, autant les effets directs et intentionnels que les conséquences indirectes et non intentionnelles des technologies et des modes d'intervention, principalement leur efficacité ou leur caractère sécuritaire. Les raisons qui motivent la réalisation d'une ETMI peuvent être l'introduction d'une nouvelle technologie, la modification d'une technologie actuelle, la disponibilité de nouvelles données probantes, des changements structureaux ou organisationnels, etc. Enfin, la démarche peut aussi considérer des enjeux de nature économique, éthique, sociale, psychologique ou légale (INESSS, 2013, p. 11).

Une technologie est décrite comme étant l'application de connaissances structurées relatives à des outils, des techniques, des produits, des processus, des méthodes, des modes d'organisation ou des systèmes, ainsi qu'à des tâches pratiques⁵ : fauteuils roulants, technologies de laboratoire, tests diagnostiques, questionnaires, interventions⁶ thérapeutiques ou cliniques, etc. Le mode d'intervention correspond plutôt à la façon dont est menée une intervention (p. ex. : des interventions individuelles ou de groupe ou des programmes interdisciplinaires faisant appel à différents professionnels œuvrant dans différents milieux) (L'INESSS, 2012a).

Afin d'offrir une réponse en temps opportun, il est attendu que les rapports d'évaluation soient réalisés dans un délai de 6 à 12 mois. L'analyse et la synthèse de l'ensemble des connaissances colligées sur le sujet permettront ensuite de formuler des recommandations qui seront débattues lors d'un processus délibératif impliquant des experts dans le domaine faisant l'objet de l'ETMI. Ce processus délibératif permet :

- de déterminer autant la cohérence des recommandations que leur adéquation pour les personnes visées;
- de tenir compte des impacts sur les usagers et sur l'organisation, en particulier les coûts d'implantation et de pérennisation;
- d'assurer la rigueur et la transparence du processus d'élaboration des recommandations.

Au terme du processus délibératif, des recommandations sont formulées à l'intention des décideurs.

⁴ La revue systématique sera décrite dans la prochaine section.

⁵ Source Internet : <http://htaglossary.net/technologie+%28n.f.%29>

⁶ « L'intervention est un système organisé d'actions visant, dans un contexte donné et une période de temps précise, à déterminer la nature des besoins des usagers aux fins de planification de service dans le but de modifier le cours prévisible d'un phénomène ou d'une situation de handicap. » (CRDITED MCQ – IU, 2012, p. 48). L'application d'un outil de dépistage, de diagnostic ou de réadaptation ou une thérapie comportementale sont des exemples d'interventions.

5. Les étapes de production d'un rapport d'évaluation

Une fois qu'une demande est priorisée par le CGMU, la production d'une ETMI débute par l'orientation du projet et se termine par la validation du rapport par le Conseil de validation scientifique (CVS) composé d'experts indépendants (étapes 6 à 13 dans notre processus de production).

5.1. Étape 6 – L'orientation des projets et la stratégie de transfert de connaissances

L'UETMI convie des experts provenant de différents horizons ainsi que partenaires externes⁷ à un processus d'orientation. Cette étape est cruciale pour préciser les besoins et pour baliser le projet, car elle permet d'élaborer la question décisionnelle et les questions d'évaluation selon les dimensions importantes à considérer à l'intérieur du cadre d'analyse :

- la relation entre la technologie ou le mode d'intervention ciblé, la problématique soulevée et les répercussions attendues;
- les caractéristiques de la population visée;
- les besoins des professionnels (cliniques ou pratiques);
- les enjeux décisionnels et les enjeux d'implantation qui entourent la *prise de décision*, qu'ils soient de nature économique, juridique, éthique, sociale, psychologique, organisationnelle ou professionnelle;⁸
- le contexte de réalisation des travaux et le moment où la décision doit être prise, le cas échéant (INESSS, 2013c).

Sous-étape 6.1. La question décisionnelle

Le *Centre for Evidence-Based Medicine* nous invite à formuler toute question décisionnelle à partir des quatre éléments suivants : 1) la population visée, 2) l'intervention, 3) l'intervention devant servir de comparaison (si nécessaire), et 4) les résultats attendus. Notons toutefois que l'élément « comparateur » n'est pas toujours considéré dans une question décisionnelle d'ETMI. Par exemple, une question décisionnelle sans comparateur pourrait être formulée comme suit :

« Chez les enfants âgés de 2 à 12 ans présentant un TSA, quelle est l'efficacité démontrée du robot social employé tel un objet thérapeutique qui accompagne le travail des intervenants lors d'interventions visant le développement des habiletés sociales? »⁹

Sous-étape 6.2 Déterminer les questions d'évaluation

Par la suite, les APPR de l'UETMI et les experts travaillent à l'aide de modèles logiques présentés sous forme de diagramme afin de préciser les limites du phénomène à étudier (INESSS, 2013a).¹⁰ L'exercice débouche sur la création d'un modèle logique d'intervention qui représente les « liens entre les ressources, les activités et les effets effectifs ou voulus d'une intervention, d'un programme ou d'une technologie » (INESSS, 2013d, p. 2). À partir des modèles logiques,

⁷ Lorsque des partenaires externes sont impliqués dans un projet d'ETMI, des ententes formelles entre établissements sont préalablement conclues.

⁸ Certains de ces enjeux sont travaillés en collaboration avec les experts du milieu.

⁹ Exemple tiré de : CIUSSS MCQ Institut universitaire en DI et en TSA (2015). Avis d'évaluation sur l'efficacité du robot dans les interventions ciblant les habiletés sociales des enfants présentant un TSA.

¹⁰ Les APPR de l'UETMI utilisent le formulaire d'orientation des projets (publication interne) qui définit les trois modèles susceptibles d'être employés (causal, opérationnel, modèle logique d'intervention) ainsi que l'ensemble de la marche à suivre à cette étape.

différentes dimensions en lien avec la question décisionnelle sont identifiées et traduites sous la forme de questions d'évaluation et intégrées dans un cadre d'analyse plus large, selon la nature des projets.

Chaque question d'évaluation peut éventuellement se traduire par une stratégie de recherche documentaire distincte et impliquer différents critères de sélection ou par une stratégie de recherche documentaire plus large dans le but de répondre à plus d'une question. Par exemple, l'étude de Paul et ses collaborateurs (2010) traite de huit questions regroupées en trois domaines, chacun de ces derniers ayant fait l'objet d'une revue systématique distincte.

Sous-étape 6.3 La valorisation de l'ETMI

Le processus d'orientation des projets permet d'amorcer la planification de l'utilisation des résultats de l'ETMI à l'égard de la formulation des recommandations et du transfert de connaissances. Les experts sont ainsi invités à proposer des moyens pour valoriser les résultats de l'ETMI afin d'en maximiser les retombées. C'est aussi l'occasion de demander aux experts de cibler d'autres acteurs à intégrer au processus d'ETMI de façon à bien représenter toutes les parties prenantes, ce qui permettra d'établir les méthodes délibératives à privilégier lors de la rédaction des recommandations.

Au terme de cette étape, il sera possible d'avoir un aperçu des échéanciers, ceux-ci étant tributaires de la nature de la question décisionnelle, du nombre de questions d'évaluation et du volume de documents à traiter pour y répondre.

5.2. Étape 7 – L'élaboration de la méthodologie

Une fois la question décisionnelle, les questions d'évaluation et le modèle logique établis, ceux-ci sont intégrés à la méthodologie, ainsi que l'ensemble des étapes de réalisation du projet d'ETMI (étape 9 décrite plus loin). Selon la nature du projet, le demandeur peut demander que des éléments du contexte externe (p. ex. : lois, directives ministérielles ou lignes directrices d'ordres professionnels) soient considérés au moment de formuler des recommandations. Autrement, l'UETMI décrit les méthodes qu'elle compte employer pour obtenir de l'information sur le contexte d'implantation de la technologie ou du mode d'intervention. En ce qui concerne plus spécifiquement le processus délibératif visant à jauger du niveau de consensus sur les recommandations, il est possible que la méthode initialement prévue soit remplacée par une autre en fonction des enjeux et des experts invités à y participer.

La méthode de synthèse n'est cependant pas précisée à l'avance, car le choix de la méthode dépendra de la nature des données recueillies. Si les données statistiques sont assez homogènes (populations semblables, mêmes mesures avec des outils comparables), celles-ci pourront être regroupées pour faire l'objet d'une méta-analyse, mais lorsque les données sont hétérogènes, une synthèse narrative est effectuée. Les données qualitatives seront quant à elles synthétisées selon une méthode agrégative par une analyse de contenu, manuelle ou à l'aide de logiciels (p. ex., NVivo).

5.3. Étape 8 – La validation scientifique externe de la méthodologie

Le Conseil de validation scientifique (CVS) est composé d'au plus quatre évaluateurs externes et indépendants par rapport au projet, mais aussi les uns par rapport aux autres. Ces évaluateurs ont une expertise de la méthodologie d'ETMI ou bien du sujet traité. Le CVS évalue la méthodologie de chaque ETMI à l'aide de la *Grille d'évaluation du devis d'ETMI* qui couvre les domaines suivants :

- Contexte et questions de recherche.
- Recherche documentaire.
- Sélection des documents.

- Extraction et traitement de l'information.
- Appréciation générale.
- Commentaires généraux (question ouverte).

Lorsque nécessaire, l'UETMI modifie des éléments de sa méthodologie en fonction des commentaires reçus. Il achemine ensuite à chaque évaluateur un tableau synthèse dépersonnalisé expliquant comment chaque commentaire a été traité.

5.4. Étape 9 – La collecte de données

Une ETMI repose toujours sur une revue systématique de la littérature scientifique et sur de l'information liée au contexte d'application.

5.4.1. Étape 9.1 – La production de la revue systématique

La RS permet l'identification et la sélection des études pertinentes, l'évaluation de leur qualité méthodologique, ainsi que la synthèse des données qu'elles rapportent afin de répondre aux questions d'évaluation ou tout autre objet requis par le demandeur. Cette approche cherche à minimiser les biais et les erreurs systématiques (INESSS, 2012b). Lorsqu'une revue systématique, un guide de pratique ou un rapport d'ETMI ont déjà été publiés sur le sujet, ceux-ci sont d'abord consultés et, le cas échéant, mis à jour. Dans le cas contraire on parle d'une RS inédite (ou *de novo*).

Deux catégories de documents scientifiques sont répertoriées dans le cadre d'une RS: les études publiées dans des revues avec comité de pairs (incluant les RS) et la littérature grise.¹¹ Les études peuvent utiliser différents devis (contrôlé randomisé, quasi-expérimental, ou observationnel) et être de différents types (quantitatif, qualitatif ou mixte). La littérature grise correspond quant à elle à :

« Tout type de document produit par le gouvernement, l'administration, l'enseignement et la recherche, le commerce et l'industrie, en format papier ou numérique, protégé par les droits de propriété intellectuelle, de qualité suffisante pour être collecté et conservé par une bibliothèque ou une archive institutionnelle, et qui n'est pas contrôlé par l'édition commerciale. » (Schöpfel, 2012, p. 14).

La collecte d'information de la RS repose sur trois étapes : des stratégies de recherche documentaires, une procédure de sélection et d'évaluation de la qualité des documents scientifiques, ainsi qu'une méthode d'extraction des données.

5.4.1.1. Étape 9.1.1 – La stratégie de recherche documentaire

Pour un même projet d'ETMI, une ou plusieurs stratégies de recherche documentaires pourraient être déployées selon le nombre et la nature des questions d'évaluation. Chaque stratégie de recherche documentaire doit être pertinente, explicite, reproductible et suffisamment exhaustive : pour identifier tous les documents pertinents en lien avec le sujet étudié (Deckers et coll., 2015).

L'approche « PICOTS » permet de préciser : 1) les différents paramètres à considérer pour la recherche documentaire qui est nécessaire pour répondre aux questions d'évaluation et 2) les balises lors de la sélection des documents, ce qui

¹¹ Dans le cadre de ses travaux, l'UETMI consulte des bases de données bibliographiques et plusieurs sites internet pertinents au projet. Une liste de sites et de bases de données est présentée à l'annexe 2.

assurera la pertinence de la documentation retenue et des données colligées pour produire le rapport d'évaluation. Le PICOTS permet de spécifier : la **P**opulation à qui s'adresse la technologie ou le mode d'intervention, l'**I**ntervention ou le mode d'intervention qui est ciblé, le **C**omparateur à l'intervention (s'il y a lieu), les résultats (ou **O**bjectifs) d'intérêt, la **T**emporalité (c.-à-d. le moment de la mesure des effets de l'intervention souvent associée à la durée de l'intervention et à la durée du suivi; INESSS, 2013a) et la caractéristique des **S**ites (ou le contexte organisationnel) où se déploie l'intervention (milieu institutionnel ou naturel, formation des intervenants, etc.). Notons que le critère T est spécifié si la mesure doit être effectuée à un moment précis et le critère S lorsqu'un contexte particulier est visé.

À cet égard, toute stratégie de recherche documentaire doit être effectuée :

- dans au moins deux bases de données bibliographiques pertinentes (p. ex. : PsycInfo et ERIC) et à l'aide d'une combinaison de mots-clés pertinents;¹²
- à l'aide de moteurs de recherche (p. ex. : Google Scholar);
- dans des sites internet pertinents (p. ex. : ceux d'ordres professionnels ou d'agences internationales en ETMI);
- en mobilisant les connaissances de différentes personnes expertes du sujet;
- dans la liste bibliographique des documents retenus;
- à l'aide d'une recherche par citation pour les documents retenus.

L'élaboration d'une stratégie de recherche documentaire et l'interrogation des bases de données bibliographiques à l'aide de cette stratégie nécessite la collaboration d'un bibliothécaire. En effet, les mots clés servant à illustrer les concepts et le langage utilisé sont spécifiques à chacune des bases de données bibliographiques.

Lorsque la stratégie de recherche documentaire génère un volume de références très élevé¹³ ou plutôt restreint, la stratégie de recherche doit être modifiée afin de maintenir un équilibre entre le niveau de précision attendu et la capacité à réaliser le travail selon les ressources disponibles ou dans un délai raisonnable. Dans tous les cas, la stratégie de recherche documentaire doit tenter d'éviter d'introduire les biais suivants (Cochrane collaboration, 2011):

- biais de publication (c.-à-d. les études obtenant des résultats positifs sont davantage susceptibles d'être publiées que celles observant des résultats négatifs, ce qui nécessite une stratégie permettant de répertorier tous les résultats);
- biais de sélection (c.-à-d. l'utilisation de critères de sélection inappropriés, comme la langue ou le type de publication);¹⁴
- biais de détection (c.-à-d. une même étude publiée plusieurs fois et considérée à tort comme plusieurs études différentes).

Les références identifiées suite à l'interrogation des différentes bases de données sont consignées dans un logiciel de gestion de références bibliographiques de type Endnote^{MD}.

¹² Un algorithme similaire à celui présenté à l'annexe 3 sera complété pour chaque base de données qui sera consultée. Notons qu'à des fins de reproductibilité du processus, la stratégie de recherche documentaire complète de chaque projet sera consignée dans une annexe méthodologique.

¹³ Par exemple, Paul et ses collaborateurs (2010) ont retenu 154 documents à partir d'une liste de référence contenant 10 642 titres.

¹⁴ Bien qu'il soit préférable de considérer toutes les langues de publication, le réalisme oblige à se limiter aux documents publiés en français et en anglais.

5.4.1.2. Étape 9.1.2 – La sélection des documents et l'évaluation de leur qualité

Les documents sont sélectionnés selon deux critères : 1) ils correspondent aux balises spécifiées dans le PICOTS et 2) ils sont jugés de qualité satisfaisante. Chaque document qui est retenu suivant l'application du PICOTS doit ensuite faire l'objet d'une évaluation de la qualité. Les motifs d'exclusion des documents non retenus dans la RS sont documentés.

La sélection des documents en appliquant le PICOTS

- a) Le bibliothécaire achemine aux APPR de l'UETMI le fichier de références bibliographiques correspondant au résultat de la stratégie de recherche documentaire. Ce fichier contient habituellement plusieurs centaines de références.
- b) Les deux APPR de l'UETMI sélectionnent 50 références et, à partir des titres et des résumés seulement, ils appliquent ensemble les critères d'inclusion et d'exclusion spécifiés dans le PICOTS (p. ex. : la population adulte TSA, en centre d'activités de jour, résultats sur le niveau d'engagement dans les activités). Cette étape a pour but d'harmoniser leur compréhension et d'uniformiser le processus; elle est donc essentielle pour évacuer toute ambiguïté quant à l'application des critères du PICOTS. En cas de désaccord, les APPR sollicitent des explications auprès des personnes-ressources associées au projet.
- c) Une étape d'exclusion est ensuite enclenchée lorsque la liste de référence dépasse 1000 titres. Par exemple, si la liste contient 1500 références, un seul APPR de l'UETMI en exclut 500 de manière à ne conserver qu'une liste de 1000 titres.¹⁵ L'exclusion de ces 500 références se fait uniquement à partir du titre et du résumé. Un deuxième APPR, vérifie 20 % des références exclues par son collègue (également à l'aide du titre et du résumé) afin de déterminer si elles doivent effectivement l'être. Un taux d'accord inter juges est ensuite calculé; un taux d'accord de 95 % est jugé adéquat.
- d) Aussitôt qu'une liste de références comprend 1000 titres ou moins, les deux APPR déterminent de manière consensuelle, l'admissibilité des documents à partir du titre et du résumé dans un premier temps. Une référence est classée « à vérifier » lorsqu'elle semble admissible, lorsque subsiste un doute quant à son admissibilité ou en cas de divergence entre les deux APPR. En ce qui concerne la sélection (ou l'exclusion) d'études qualitatives, Lloyd Jones (2004) nous incite à la prudence, car elle s'est aperçu qu'environ 20 % des références identifiées ne pouvaient être exclues qu'à partir du titre et du résumé seulement, et qu'une lecture plus approfondie s'avérait indispensable dans ces cas. Selon l'auteure, cette situation est attribuable au fait que les bases de données bibliographiques sont souvent mal indexées, que les titres sont parfois peu évocateurs et que les résumés sont absents.
- e) Toutes les références classées « à vérifier » sont ensuite consignées dans le logiciel de gestion de références bibliographiques et lues en entier par les deux APPR afin de déterminer leur admissibilité. En cas de désaccord quant à l'admissibilité d'un document, l'avis du responsable scientifique de l'UETMI ou de toute personne désignée par ce dernier permettra de trancher le différend.¹⁶

¹⁵ Ce nombre de 1000 références pourrait être appelé à augmenter ou diminuer en fonction de la capacité de l'UETMI à atteindre et à maintenir un accord inter juges de 95% pour la première série de documents exclus. Si ce seuil de 95% est toujours atteint, alors le nombre de références à valider ne manière consensuelle pourra être abaissé (p. ex., à 800 ou même à 700) mais sans compromettre le taux d'accord inter juges.

¹⁶ Les motifs d'exclusion des documents sont toujours inscrits dans un diagramme de sélection des études. Voir l'exemple présenté à l'annexe 4.

Précision : Les RS correspondant en tous points aux critères du PICOTS sont retenues en priorité, ce qui a pour conséquence d'exclure toutes les études primaires sur lesquelles elles reposent. Lorsque cette situation survient, toutes les études primaires ne faisant pas partie des RS identifiées sont retenues si elles correspondent aux critères du PICOTS.

- f) Un APPR de l'UETMI parcourt la bibliographie des documents retenus afin de repérer tout document pertinent qui n'aurait pas été identifié par la recherche documentaire dans les bases de données bibliographiques qui ont été interrogées. L'autre APPR de l'UETMI doit valider toute sélection de documents identifiés grâce à cette procédure. En cas de désaccord, le responsable scientifique de l'UETMI sera appelé à trancher.
- g) Un APPR de l'UETMI effectue une recherche par citation des articles retenus afin de repérer tout autre document pertinent. L'autre APPR de l'UETMI doit valider toute sélection de documents identifiés grâce à cette procédure. En cas de désaccord, le responsable scientifique de l'UETMI sera appelé à trancher.

L'évaluation de la qualité méthodologique

- a) La qualité méthodologique des RS est évaluée à l'aide de la grille AMSTAR et pour les guides de pratique à l'aide de la grille AGREE. En ce qui concerne les études primaires, le choix des outils dépendra du devis méthodologique.¹⁷
- b) Les deux APPR de l'UETMI évaluent de manière indépendante au moins 20 % des documents sélectionnés (minimum de cinq études) et un taux d'accord inter juges est ensuite calculé pour chaque étude. Lorsqu'un taux d'accord est inférieur à 80 %, les deux APPR en discutent afin d'harmoniser leur jugement. En cas de divergences persistantes entre les deux évaluateurs, le responsable scientifique de l'UETMI sera appelé à trancher. Dans un tel cas, trois autres évaluations sont réalisées afin de vérifier à nouveau l'uniformité des évaluations. Cette opération, qui consiste à évaluer des études en groupe de trois, devra être répétée jusqu'à ce que le niveau d'accord inter juges soit d'au moins 80 %. Une fois ce seuil atteint, un seul APPR de l'UETMI procède à l'évaluation des autres articles du corpus et des vérifications ponctuelles sont effectuées par son collègue à tous les quatre articles. Cette manière de procéder permet de réduire les erreurs, dont les erreurs de jugement et de subjectivité (INESSS, 2014).
- c) Toute étude ou rapport dont la qualité méthodologique est jugée inacceptable (p. ex. : absence d'hypothèses ou d'objectifs, absence de liens entre les objectifs et les résultats, etc.) est automatiquement exclu de la RS et les motifs d'exclusion sont expliqués.

5.4.1.3. Étape 9.1.3 – L'extraction des données et l'élaboration de tableaux synthèses

Pour chaque projet d'ETMI, les données pertinentes extraites des études retenues sont consignées dans une grille d'extraction conçue sur mesure dans un logiciel de gestion de données. Chaque document retenu ayant sa propre grille d'extraction, il y a donc autant de grilles que de documents dans un même projet d'ETMI. Les grilles d'extraction comprennent des champs qui concordent avec le PICOTS et qui permettent une association rapide avec les questions d'évaluation. La mesure de contrôle des erreurs qui est appliquée lors de l'évaluation de la qualité des études l'est également lors de l'extraction de l'information.

¹⁷ Une procédure normalisée d'évaluation de la qualité méthodologique des études est en élaboration et devrait être terminée en 2017.

5.4.2. Étape 9.2 – La synthèse des résultats et la formulation des propositions ou recommandations préliminaires appuyées scientifiquement

L'UETMI emploie une méthode de synthèse adaptée aux données extraites et elle procède à l'analyse de ces données à partir du cadre d'analyse établi au début du projet. L'analyse permet ensuite de formuler des recommandations et d'indiquer la force des preuves scientifiques qui les appuient.¹⁸

5.4.2.1. Étape 9.2.1 – La prise en compte des paramètres contextuels externes lors de l'élaboration des recommandations préliminaires

Au besoin, la synthèse des résultats tient compte des paramètres contextuels externes qui sont susceptibles d'avoir une incidence sur l'application des recommandations. Ces paramètres peuvent être identifiés à l'aide de documents officiels (p. ex. : lois, règlements, lignes directrices d'ordres professionnels, etc.).¹⁹

5.5. Étape 10 – La validation préliminaire des propositions ou recommandations par les usagers qui participent aux projets

Avant d'enclencher le processus délibératif, le niveau de clarté du libellé des propositions ou des recommandations est validé par les usagers-ressources impliqués dans les projets.

5.6. Étape 11 – La délibération sur les propositions ou recommandations

L'UETMI déploie un processus délibératif rigoureux qui repose sur la participation active d'experts représentant différents groupes.²⁰ Cette étape de validation est importante puisqu'elle permet de déterminer si les recommandations tiennent compte du contexte d'implantation des recommandations, de l'expérience de la pratique du personnel et de l'expérience des services obtenus par les usagers ou leurs proches. Cette étape permet donc :

- de mettre en lumière différentes préoccupations sociales et culturelles entourant les incertitudes et les risques liés à une intervention, aux questions d'équité et de justice, aux modalités de mise en œuvre des recommandations et à leur faisabilité opérationnelle (INESSS, 2013b, citant Lomas et coll., 2005);
- d'adapter les recommandations préliminaires s'il y a lieu, p. ex. s'il y a des contre-indications;
- de jauger le niveau de consensus pour chaque recommandation, ce qui permet de déterminer si elles sont applicables au contexte et donc acceptables pour le milieu.

Aussi, cette étape donne à nouveau l'occasion aux experts de discuter des activités de valorisation pertinentes pour maximiser les retombées des résultats du projet, ce qui peut faciliter l'adoption, l'implantation et l'appropriation des recommandations par le milieu. Enfin, toutes les recommandations seront rapportées avec les données et justifications ayant servies à leur formulation dans le rapport final d'ETMI.

¹⁸ Une procédure normalisée permettant de déterminer la force des preuves scientifiques qui appuient les recommandations d'une ETMI est en élaboration et devrait être terminée en 2017.

¹⁹ Selon la nature des projets, l'UETMI pourrait avoir à obtenir de l'information sur des expériences professionnelles ou personnelles pertinentes afin de les considérer lors de la formulation des recommandations préliminaires. Ces *contributions axées sur l'expérience* serviront à intégrer des éléments de contexte supplémentaires dans l'analyse. Dans ces cas, l'UETMI devra déployer des méthodes de collecte de données primaires (p. ex. : des entrevues ou des groupes de discussion) auprès de différentes parties prenantes du milieu (p. ex. : usagers ou leurs proches, intervenants, gestionnaires, etc.).

²⁰ Un document méthodologique présentant des méthodes délibératives permettant de mesurer la force d'un consensus sur les recommandations d'ETMI est en élaboration et devrait être terminé en 2017.

5.7. Étape 12 – La relecture interne du rapport préliminaire

Au minimum, le responsable scientifique de l'UETMI et le gestionnaire responsable des activités de l'UETMI lisent et commentent les rapports préliminaires. Ils s'assurent notamment que toutes les sections du rapport d'ETMI sont présentes, ainsi qu'un tableau synthétique des études primaires présentant l'information qui est jugée la plus utile aux lecteurs (annexes 5 et 6).

5.8. Étape 13 – La révision scientifique externe du rapport final

Le CVS (composé des mêmes personnes qu'à l'étape 3) valide et commente le rapport final en fonction des domaines d'évaluation suivants :

- Repérage et sélection des documents;
- Évaluation des documents et extraction des données;
- Analyse et interprétation des résultats;
- Propositions et recommandations;
- Appréciation générale;
- Commentaires généraux.

Un tableau synthèse expliquant comment les commentaires ont été traités est ensuite acheminé à chaque évaluateur.

5.9. Étape 14 – Dépôt du rapport au CGMU

Le rapport final est déposé au CGMU qui détermine des suites à donner aux recommandations.

6. Références

Bourrée F, Michel P, Salmi LR. (2008). *Méthodes de consensus : revue des méthodes originales et de leurs grandes variantes utilisées en santé publique*. Epidemiol Sante Publique. Vol. 56, no. 6, p. 415-423.

Centre de réadaptation en déficience intellectuelle et en troubles envahissants du développement de la Mauricie et du Centre-du-Québec – Institut universitaire (CRDITEDMCQ-IU) (2012). Cadre de référence sur l'évaluation organisationnelle au CRDITED MCQ-Institut universitaire, 81 pages.

Centre for Evidence Based Medecine <http://www.cebm.net/asking-focused-questions/>. Page internet consultée le 6 septembre 2016.

CIUSSS MCQ, Institut universitaire en DI et en TSA. Avis d'évaluation sur l'efficacité du robot dans les interventions ciblant les habiletés sociales des enfants présentant un TSA, par M-C. Lehoux, en collaboration avec S. Gayadeen. Trois-Rivières, QC : Collections de l'Institut universitaire en DI et en TSA, 2015; 91 pages.

Cochrane Collaboration (2011). Cochrane Handbook for Systematic Reviews of Interventions. Version 5.1.0 (mise à jour en mars 2011). Document disponible sur le lien suivant : <http://handbook.cochrane.org/>.

Deckers, K., Van Boxtel, M.P.J., Schiepers, O.J.G., de Vugt1, M., Muñoz Sánchez, J. L., Anstey, K. J., Brayne, C., Dartigues, J.-F., Engedal, K., Kivipelto, M., Ritchie, K., Starr, J. M., Yaffe, K., Irving, K., Verhey, F.R.J., Köhler, S. (2015). *Target risk factors for dementia prevention: a systematic review and Delphi consensus study on the evidence from observational studies*. Int J Geriatr Psychiatry. Vol. 30, p. 234-246.

<http://htaglossary.net/technologie+%28n.f.%29> Page internet consultée le 21 novembre 2016.

Institut national d'excellence en santé et en services sociaux (INESSS) (2015). Cadre d'élaboration des guides de pratique dans le secteur des services sociaux. Document rédigé par Sylvie Beauchamp, Martin Drapeau, Carmen Dionne, Jean-Pierre Duplantie, 81 pages.

INESSS (2014). Formation sur la revue systématique dans le cadre d'une ETMI. Rédigé par P. Dagenais et I. Beaudoin. Document accessible sur le lien suivant : <http://dependancemontreal.ca/wp-content/uploads/2013/04/Formation-sur-la-revue-syst%C3%A9matique-Institut-universitaire-2014-06-06-Mode-de-compatibilit%C3%A9.pdf>.

INESSS (2013a). Guide méthodologique sur les normes de production des revues systématiques. Cadre d'analyse, 52 pages.

INESSS (2013b). *Consultation des parties prenantes. Document de référence*. Rédigé par M. Fournier et P. Dagenais avec la collaboration de V. Martin, 32 pages.

INESSS (2013c). Le cadrage des projets à l'INESSS. Rapport rédigé par Pierre Dagenais et Valérie Martin, 15 pages.

INESSS (2013d). Préparation du plan de réalisation d'un projet. Guide méthodologique. Rédigé par P. Dagenais, C. Lobè et V. Martin, 22 pages.

INESSS (2012a). *L'évaluation des technologies et des modes d'intervention en services sociaux. Aide-mémoire*. Québec. 10 pages.

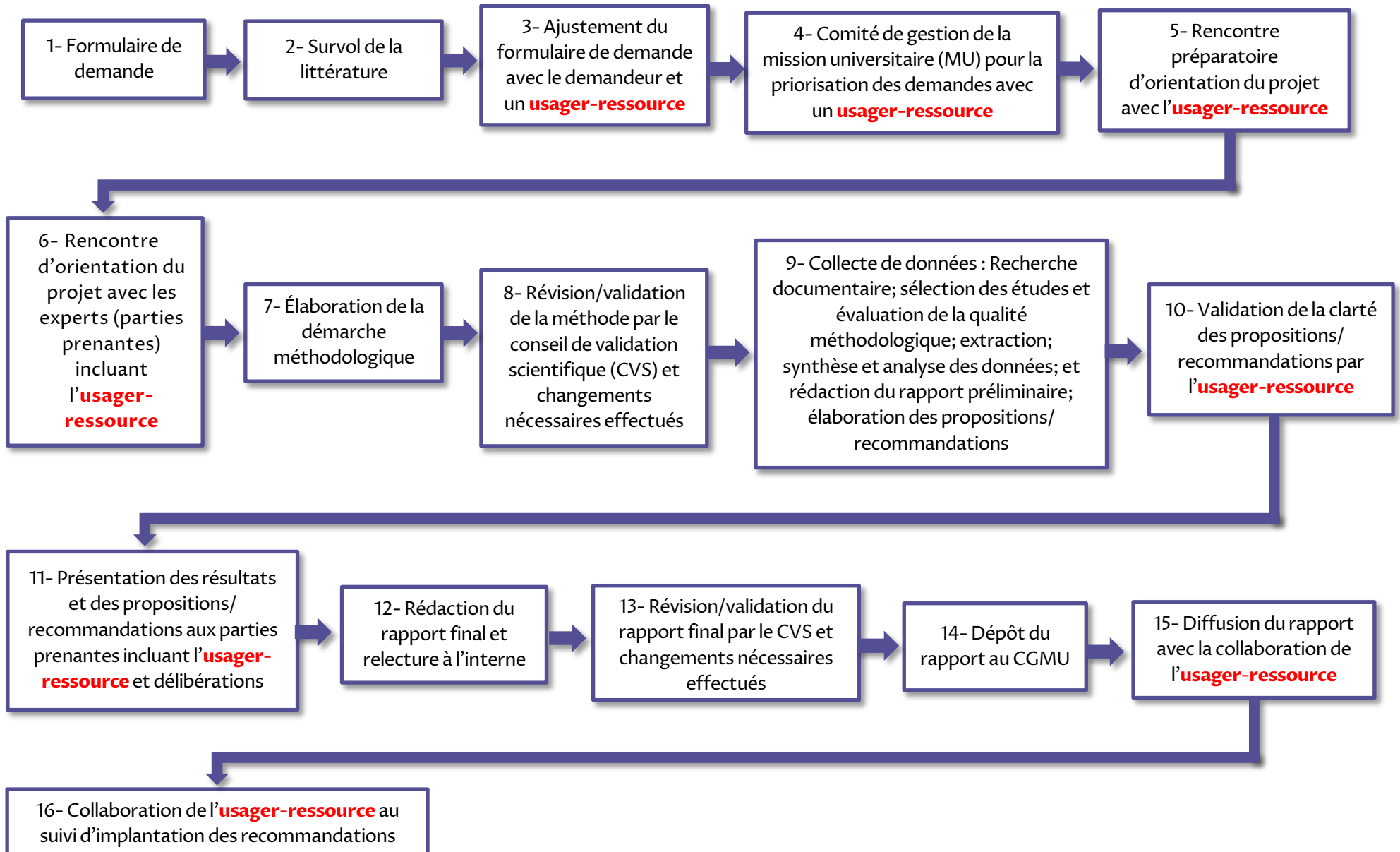
INESSS (2012b). De la revue de littérature systématisée à la revue systématique. *Présentation faite à la 3^e rencontre annuelle des services sociaux, Montréal, 12 avril 2012*. Rédigé par K. Bertrand et P. Dagenais. http://www.inesss.qc.ca/fileadmin/doc/INESSS/ServicesSociaux/RASS_2012/Presentations/Bertrand_dagenais_RASS2012.pdf

Lloyd Jones, M. (2004). *Application of systematic review methods to qualitative research: practical issues*. Journal of Advanced Nursing, vol. 48(3), 271–278.

Paul, C., Gourraud, P-A, Bronsard, V., Prey, S., Puzenat, E., Aractingi, S., Aubin, F., Bagot, M., Cribier, B., Joly, P., Jullien, D., Le Maitre, M., Richard-Lallemand, M-A, Ortonne, J-P (2010). *Evidence-based recommendations to assess psoriasis severity: systematic literature review and expert opinion of a panel of dermatologists*. European Academy of Dermatology and Venereology. Vol. 24, suppl. 2, p. 2-9.

Schöpfel, J. (2012). *Vers une nouvelle définition de la littérature grise*. Cahiers de la Documentation. Vol. 66, no. 3, p.14-24.

Annexe 1 - Schéma illustrant le processus de production d'une ETMI



Annexe 2 - Liste de références pour la recherche documentaire

Sites d'intérêt pour la littérature grise

Organisme	Site Internet
Archimède (ULaval)	http://theses.ulaval.ca/archimede/
Cairn.info	http://www.cairn.info/
Centre for Reviews and Dissemination	http://www.york.ac.uk/inst/crd/
DART – Europe E-theses Portal	http://www.dart-europe.eu/About/info.php
eScholarship@McGill	http://digitool.library.mcgill.ca/R/
Guidelines International Network (GIN)	http://www.g-i-n.net
Haute Autorité de Santé (HAS)	http://www.has-sante.fr/portail/jcms/fc_1249588/fr/accueil-2012
Institut national d'excellence en santé et en services sociaux (INESSS)	http://inesss.qc.ca
International Network of Agencies for Health Technology Assessment (INAHTA)	http://www.inahta.net/
La référence documentaire en santé publique (<i>Réseau santécom</i>)	http://catalogue.santecom.qc.ca/
National Guideline Clearinghouse, chapeauté par l'Agency for Healthcare Research and Quality (AHRQ)	http://www.guideline.gov
National Institute for Health and Care Excellence (NICE)	http://www.nice.org.uk
New Zealand Guidelines Group (NZGG)	http://www.health.govt.nz
Papyrus (UdeM)	http://papyrus.bib.umontreal.ca/jspui/
Santé Canada (SC)	http://www.hc-sc.gc.ca
Savoir (Usherbrooke)	http://savoirs.usherbrooke.ca/
Social Care Institute for Excellence (SCIE)	http://www.scie.org.uk
Scottish Intercollegiate Guidelines Network (SIGN)	http://www.sign.ac.uk
Système pour l'information en littérature grise en Europe (<i>Opengrey/openSIGLE</i>)	http://www.opengrey.eu/
Thèses Canada	http://amicus.collectionscanada.gc.ca/thesescanada-bin/Main/BasicSearch?coll=18&l=1&v=1

Bases de données bibliographiques d'intérêt

- Applied Social Sciences Index and Abstracts (ASSIA)
- Bielefeld Academic search engine (BASE)
- British Education Index (BEI)
- Campbell Collaboration Library
- CINAHL (Cumulative Index to Nursing and Allied Health Literature)
- Cochrane Library (CDSR, CENTRAL).
- DARE (accessible via le Centre for Reviews and Dissemination (CRD))
- Dissertation Abstracts
- Educational Resources Information Center (ERIC)
- EMBASE
- EconLit
- Érudit
- Health Management Information Consortium Database (HMIC)
- International Bibliography of the Social Sciences (IBSS)
- Medline/Pubmed
- NHS EED
- ProQuest Dissertations & Theses Full Text
- PsycINFO
- Social Care Online (SCO)
- Social Policy and Practice (via OVID), incluant Accompline, AgeInfo, ChildData
- Planex and Social Care Online
- Social Sciences Citation Index
- Social Services Abstracts
- Social Work Abstracts
- Sociological Abstracts
- Web of science / Web of knowledge (citations)
- Wilson Social Science Abstracts
- ZETOC [Rutter et al., 2010].

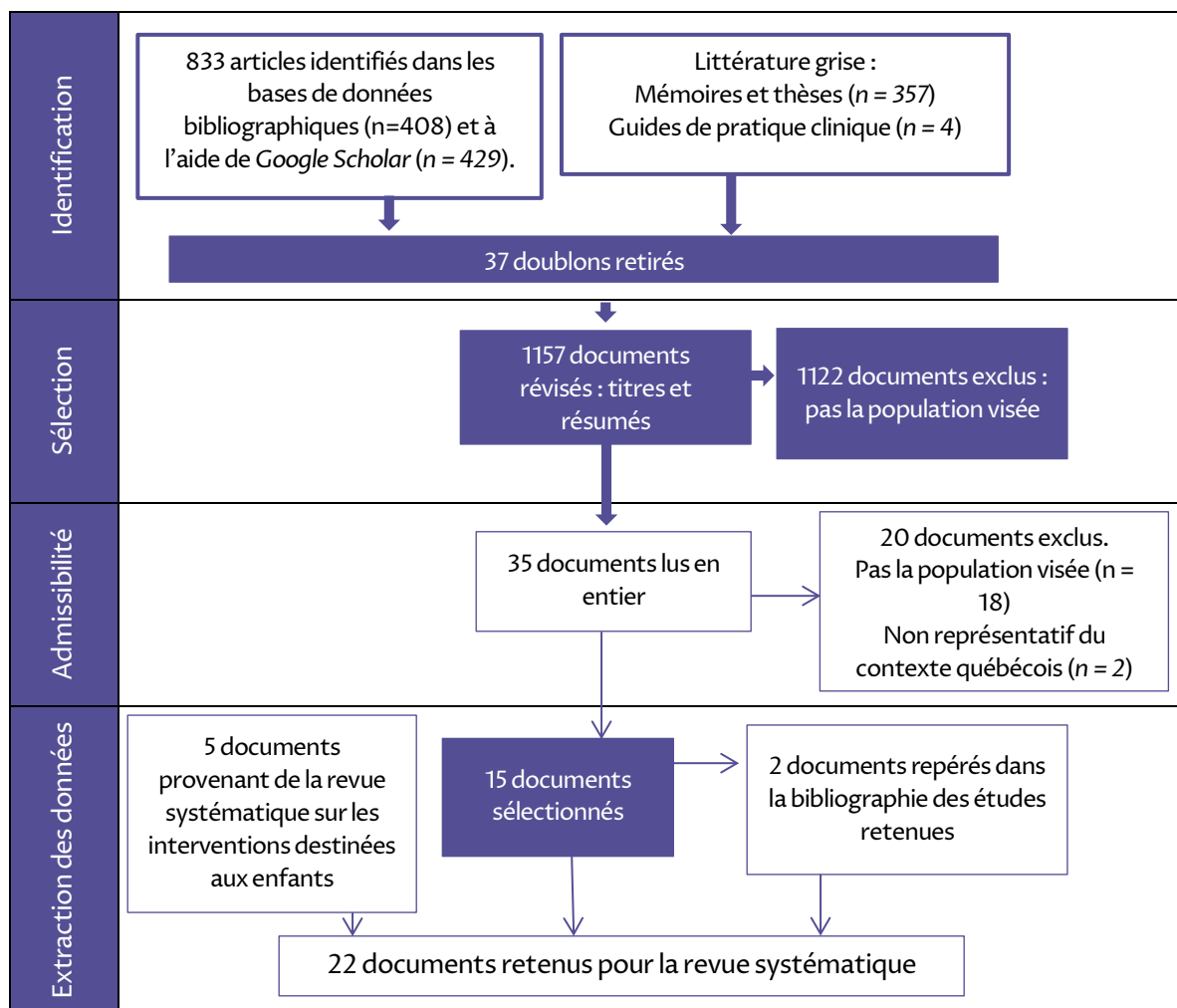
Source : Ces listes proviennent essentiellement de celles publiées par l'INESSS (2015).

Note : Ces listes ne sont pas exhaustives et elles sont publiées à titre informatif. Les sites internet et les bases de données bibliographiques à consulter dépendront du sujet du projet.

Annexe 3 - Exemple d'algorithme de stratégie de recherche documentaire dans une base de données bibliographiques

Date de la recherche : 25 octobre 2013		
Période couverte : 2003/01/01 – 2013/01/01		
Bases de données : PsycInfo		
Stratégie de recherche	Articles obtenus	Articles retenus
#1 {preschool} OR {Kindergarten Students} OR {Nursery School Students} OR {Preschool Students}	548	À déterminer
#2 {Developmental Disabilities} OR {Intellectual Development Disorder} OR {Premature Birth} OR {Special Needs} OR {Multiple Disabilities} OR {Physical Disorders} OR {At Risk Populations} OR {Neurodevelopmental Disorders}		
#3 {early intervention} OR {rehabilitation} OR {treatment}		
#4 {Psychomotor Development} OR {Communication} OR {Communication Skills} OR {Communication Disorders} OR {Cognitive Impairment} OR {Sensory Adaptation} OR {Social Adjustment} OR {Social Skills} OR {Socialization} OR {Attachment Disorders} OR {Behavior Disorders} OR {Behavior Problems} OR {Oppositional Defiant Disorder} OR {Attention Deficit Disorder with Hyperactivity}		
#1 AND #2 AND #3 AND #4		

Annexe 4 - Exemple de diagramme de sélection des documents



Repris de : *Efficacité des mesures de soutien offertes aux parents d'enfants de 2 à 5 ans ayant un retard global de développement* (2015).

Annexe 5 - Structure des rapports d'ETMI

Objets	Cocher
Page titre	
2 ^e de couverture : - identification des auteurs et des collaborateurs, remerciements, comment citer le document, énoncé sur les conflits d'intérêts.	
Table des matières	
Liste des tableaux et des schémas	
Liste des acronymes	
Sommaire exécutif	
Introduction	
Description de la technologie ou du mode d'intervention	
Examen du contexte du CIUSSS MCQ en lien avec cette technologie ou ce mode d'intervention et des enjeux d'importance pour le demandeur et les experts consultés	
Question décisionnelle et questions d'évaluation	
Description de la méthodologie	
Résultats reposant sur analyse rigoureuse et systématique de la documentation retenue	
Synthèse des résultats	
Recommandations accompagnées des données et justifications ayant servi à leur formulation : force de preuve, niveau de consensus, arguments pour et contre, etc.	
Limites du rapport d'évaluation	
Conclusion	
Bibliographie	
Annexes	
Énoncé sur de potentiels conflits d'intérêts	
Glossaire	
Domaines de recherche à développer (au besoin)	

Annexe 6 - Exemple de gabarit pour la présentation des résultats des études primaires

Auteurs	Qualité métho.	Échantillon	Mesures	Procédures	Conclusion
Stuttard et coll., 2014	100/100	<p>Groupe intervention n = 48 parents</p> <p>Groupe contrôle n = 19 parents</p> <p>n = 76 enfants (ECBI intensity score \geq 131 or problem score \geq 15)</p> <p>78 % garçons</p> <p>TSA (42), DI (27), déficience physique (20), déficience sensorielle (7)</p>	<p>Compétences parentales (Parenting Sense of Competence, Gibaud-Wallston et Wandersman, 1978, Johnston et Mash, 1989)</p> <p>Comportement des enfants (The Eyberg Child Behaviour Inventory, Eyberg et Pincus, 1999; Eyberg et Ross, 1978)</p> <p>Mesures prises :</p> <p>Pré intervention (T0)</p> <p>Post intervention (T1)</p> <p>Phase de suivi 1 (3 mois) (T2)</p> <p>Phase de suivi 2 (6 mois) (T3)</p>	<p>Intervenant : Deux animateurs dont l'un doit être un psychologue clinique</p> <p>Durée : 10 séances hebdomadaires d'une durée de 2 heures</p> <p>Format : Groupe</p> <p>Riding the Rapids programme : S'appuie sur l'analyse comportementale et des approches pour gérer les comportements.</p> <p>L'intervenant cible également le bien-être parental et leur donne des stratégies simples pour gérer leur stress. Les parents apprennent à utiliser des outils de communication, le renforcement positif et le jeu.</p>	<p>Compétences parentales (satisfaction et efficacité) :</p> <p>Amélioration de la satisfaction ($p < 0,001$).</p> <p>Amélioration de l'efficacité ($p = 0,039$).</p> <p>Comportement des enfants :</p> <p>ECBI – Problem Scale</p> <p>Diminution significative ($p < 0,001$)</p> <p>ECBI – Intensity Scale</p> <p>Diminution significative ($p = 0,004$)</p>

Source : CIUSSS MCQ, Institut universitaire en DI et en TSA. *Avis d'ETMI sur l'efficacité des programmes de soutien offerts aux parents d'enfants présentant une DI ou un TSA et ayant un TC ou un TGC*, par M-C. Lehoux, en collaboration avec S. Gayadeen. Trois-Rivières, QC : Collections de l'Institut universitaire en DI et en TSA, 2015; 83 pages.



**Institut universitaire
en déficience intellectuelle et
en trouble du spectre de l'autisme**

*Rattaché au Centre intégré universitaire de santé et de services sociaux
de la Mauricie-et-du-Centre-du-Québec*

1025, rue Marguerite-Bourgeoys
Trois-Rivières (Québec) G8Z 3T1

Téléphone : 819 379-7732

Ligne sans frais : 1 888 379-7732

www.rechercheiuditsa.ca

www.ciuSSSMCQ.ca

Pour nous suivre sur les médias sociaux :

 CIUSSS MCQ